

Séance du 05 juin 2026/03

Le 05 juin 2026 à 09 heures 20, le conseil municipal de la commune d'URVAL, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de COMPOINT Eloi, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2026

PRESENTS : M. Eloi COMPOINT, Mme Sophie ANSELMET, M. Sébastien LANDEMAINE, Mme Martine VIDAL, M. Franck LAVELLE, Mme Elisabeth RICHARD, M. Bruno MARES, Mme Emilie WESTIN, M. Luc FRANCOIS, Mme Denise de HAAY, M. Olivier NOE.

20260601 - Désignation du délégué et des suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénatoriales

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Conseil Municipal procède à l'élection des délégué et suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs conformément aux dispositions des article L.280 et suivants du Code Electoral.

Vu l'arrêté préfectorale fixant le nombre de délégués et suppléants à élire,

Vu les dispositions du Code Electoral relatives à la désignation des délégués des conseils municipaux,

Le Conseil Municipal procède à l'élection au bulletin secret.

Election du délégué :

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection du délégué :

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, le résultat est le suivant :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs : 0
 - Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Eloi COMPOINT a obtenu la majorité absolue et a été proclamé délégué du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales.

Il accepte le mandat.

Election du délégué :

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des délégués suppléants :

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, le résultat est le suivant :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs : 0
 - Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

**Martine VIDAL a obtenu la majorité absolue et a été proclamé 1^{er} délégué suppléant du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales.
Elle accepte le mandat.**

**Franck LAVELLE a obtenu la majorité absolue et a été proclamé 2^e délégué suppléant du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales.
Il accepte le mandat.**

**Sébastien LANDEMAINE a obtenu la majorité absolue et a été proclamé 3^e délégué suppléant du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales.
Il accepte le mandat.**

Séance terminée à 10h00.